

qu'une bonne partie de ce qu'on raconte n'est pas vrai et, pourtant, quand on entend de graves accusations, comme par exemple les révélations faites à la Chambre par le député de Red-Deer (M. Shaw) au sujet d'une station aérienne de l'Alberta, accusations auxquelles on n'a pas encore répondu que je sache, nous nous trouvons en présence d'un état de choses presque incroyable. En d'autres termes, on peut croire à peu près tout sans le moindre effort d'imagination.

Je le répète, ces erreurs, ce désordre, cette désorganisation étaient courants. La gravité des paroles de M. Currie au tout début de son rapport est propre à faire réfléchir même les plus irréfléchis. Je cite un bref passage du rapport, page 846 du hansard :

J'en suis venu à la conclusion que, malgré le fléchissement général des méthodes d'administration, de surveillance et de comptabilité, c'est à Petawawa seulement que se sont produites des irrégularités importantes, pendant une période prolongée.

Un fléchissement des méthodes d'administration, de surveillance et de comptabilité. Passons maintenant au discours du ministre de la Défense nationale (M. Claxton). Avant de prendre la parole il avait eu l'avantage de se rendre compte de la réception que le pays tout entier réservait au rapport. Il avait vu le déploiement de l'esprit fertile des caricaturistes. Il avait lu les déclarations énergiques des journaux. Le ministre de la Défense nationale n'a donc pas essayé de faire peu de cas du rapport. Il a indiqué qu'il contenait certaines erreurs.

Il l'a fait d'une façon assez élégante. En dépit de ce qui me semble n'être dans une grande mesure, qu'un dénigrement du rapport, il a montré clairement qu'il n'avait pas pris la chose à la légère, qu'il avait adopté un bon nombre des propositions et qu'il allait en adopter d'autres.

Il a donné une excuse très simple. Le ministre a dit que, lorsque les exigences de la guerre de Corée, et que sais-je encore, ont fondu soudain sur le ministère, celui-ci, placé en face d'un fort surcroît de travail, s'est trouvé réellement devant l'alternative d'exécuter le travail matériel qui s'imposait, construction d'immeubles et le reste,—ou de réaliser ce programme de construction avec la prudence et les méthodes ordinairement employées en affaires. Il dit qu'en pratique le ministère ne pouvait faire les deux.

Il n'est que juste de signaler que le ministre nous avait tracé précédemment, soit en septembre 1950, je crois, et je regrette qu'il ne soit pas ici pour m'entendre, un tableau très brillant du travail du ministère. On se serait cru en présence d'un ministère tombé du ciel. Il semblait qu'aucun défaut

ne s'y pouvait glisser. Néanmoins, le ministre l'avouait à la Chambre, mardi dernier, il a dû négliger certaines choses. J'imagine que le ministre n'a pas trouvé agréable de faire un tel aveu. Il s'agissait d'une concession que le ministre ne s'est guère montré habile à faire. C'est tout comme si un administrateur d'entreprise, à qui on aurait confié une certaine tâche et qu'on aurait autorisé à dépenser une certaine somme et ainsi de suite, déclarait, à la fin de la période convenue: "Voici les dépenses que j'ai faites. L'immeuble a été aménagé mais je ne puis vous dire ce qu'il coûte car nous n'avons pas suivi les méthodes commerciales habituelles. Je ne sais pas ce que l'immeuble a coûté; je ne sais pas combien de matériaux on a gaspillés, tout ce que je puis dire c'est que l'immeuble a été aménagé". Si, dans la vie civile ou dans la vie commerciale, un administrateur parlait ainsi à son conseil de direction, il aurait de la difficulté à s'en tirer. Mais n'en parlons plus.

Le *Star* de Montréal, de qui on ne peut pas dire qu'il soit hostile au Gouvernement, a formulé des commentaires à ce sujet. Il a fait ce que j'appellerais une vaillante tentative pour se porter au secours du ministre. Il a loué son discours, disant que le ministre avait relevé le niveau du débat. Néanmoins, il semble reconnaître et même il reconnaît en fait que de très graves questions se posent. Il déclare:

M. Currie est d'avis qu'en négligeant d'adopter un système efficace de comptabilité, on a ouvert la voie à un gaspillage et à une inefficacité qui pourraient être beaucoup plus coûteux que les vols qu'ont pu perpétrer une poignée d'escrocs. C'est sur ce point que l'opposition pourrait porter ses coups les plus directs et si le débat se plaçait à ce niveau tous les partis devraient être satisfaits.

Je désire m'en tenir à cela mais je tiens en même temps à signaler que le rapport de M. Currie donne à entendre que la tâche doit aller beaucoup plus loin que ne semble le croire le *Star* de Montréal, beaucoup plus loin que ne semble le supposer le ministre. Cela pose un problème formidable à la solution duquel il nous faudra consacrer toute notre énergie, toutes nos connaissances et toute notre compétence.

En premier lieu, il faut faire une enquête complète sur les faits afin de savoir par où commencer. Soit dit en passant, c'est ce que notre parti a réclamé et il m'est tout à fait impossible de comprendre pourquoi on refuserait d'accéder à cette demande.

Pour ce qui est de l'établissement du comité, je tiens d'abord à faire remarquer qu'on projette de demander à cet organisme d'accomplir son travail sans l'aide de celui